

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 3075

présenté par

M. Poisson, M. Salen, M. Hetzel, Mme Boyer, M. Moreau, M. Perrut, M. Decool, M. Cinieri et
M. Foulon

ARTICLE 27

Supprimer l'alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La défiance vis-à-vis du pouvoir législatif devient flagrante.